

Tableau de frais pour les services de paiement

DANS LE COMMERCE À PRÉSENCE (SUISSE)

En vigueur dès le 05.2023

FRAIS LIÉS À LA TRANSACTION COMMERCE DE PRÉSENCE	Coût de service	Moyens de paiement
Commission minimale S'applique au lieu de la commission de base si les frais de transaction sont inférieurs au montant indiqué.	CHF 0.20/transaction	Tous les moyens de paiement (V PAY, Maestro, Visa Debit, Debit Mastercard, exclus)
	CHF 0.15/transaction	TWINT
Supplément cartes commerciales S'applique aux transactions avec cartes commerciales internationales.	1,200 % (du montant transaction)	Visa/Visa Electron, Mastercard, Maestro, Visa Debit, V PAY, Debit Mastercard
Supplément transactions non domestiques S'applique aux transactions avec cartes émises en dehors de la Suisse. Liste des pays accessible sous worldline.com/merchant-services/visa-mastercard .	0,980%	Visa/Visa Electron, Mastercard, Visa Debit, V PAY, Debit Mastercard
Supplément Maestro Development & Volume Fee (du montant transaction)	0,0208%	Maestro national
Supplément saisie manuelle des transactions S'applique aux transactions exécutées en conformité avec les procédures alternatives spécifiées dans le Conditions générales régissant l'acceptation des moyens de paiement sans espèces.	0,850 % (du montant transaction)	Tous les moyens de paiement (V PAY, Maestro, TWINT exclus)
Supplément livraison tardive Mise en compte pour les transactions livrées au système plus de 48 heures après leurs exécutions.	CHF 0.50/transaction 0,600 %	Maestro, V PAY Autres moyens de paiement
Frais de préautorisation	0,080 % (min. CHF 0.02)	Mastercard, Debit Mastercard
Frais d'autorisations finales	0,009 %	Mastercard, Maestro, Debit Mastercard (Maestro national exclus)
Frais d'intégrité pour les autorisations finales S'appliquent aux transactions qui sont reçues plus de deux jours ouvrables après leurs autorisations dans le système de Worldline, dont le montant/la devise d'autorisation ne correspond pas au montant/à la devise de la transaction livrée à Worldline ou qui sont annulées après l'autorisation finale.	0,280 % (min. CHF 0.04) (du montant autorisé)	Mastercard, Maestro, Debit Mastercard
Traitement de rétrofacturations (Chargeback)	CHF 30.00/ rétrofacturation	Tous les moyens de paiement

L'ensemble des frais indiqués dans ce tableau de frais s'entendent hors TVA.

Les coordonnées de votre interlocuteur local sont disponibles sous: worldline.com/merchant-services/contacts

